



Info-Négo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROVINCIALE – AVIS AUX MEMBRES

Chers membres,

Une assemblée générale provinciale se tiendra le 12 mars prochain — un rendez-vous important pour l'avenir de notre section locale.

- Cette rencontre vise à faire le point sur les négociations en cours et sur la reconnaissance de l'ancienneté des employés non régis (BNR) et les travailleurs de chantier (RCTC). Rappelons qu'à la suite d'une décision du tribunal administratif du travail en juillet dernier, ces membres ont été intégrés à notre section locale.
- Depuis, nous travaillons activement à améliorer et intégrer leurs conditions de travail à notre convention collective afin de bien les représenter et protéger leurs intérêts.
- ☞ Lors de cette assemblée, vous serez appelés :
- à prendre connaissance de l'état des négociations ;
- à vous prononcer par vote sur la reconnaissance de l'ancienneté et de la durée de service.

☞ Votre participation est essentielle. Les décisions qui seront prises auront un impact concret sur nos membres actuels et futurs.

☞ Conditions de participation :

- être membre en règle (cotisation de 3 \$ payée) ;
- avoir fourni votre adresse courriel personnelle.

Le lien de connexion vous sera transmis par courriel (courriel personnel) deux jours avant l'assemblée.

Un avis officiel incluant l'ordre du jour et l'heure de la rencontre vous sera également envoyé sous peu.

Ensemble, faisons avancer nos conditions de travail.

Solidairement,

Dominic Champagne

Président provincial